



Réunion du Conseil exécutif national
Vendredi 27 septembre 2019
Bureau national (salle de conférence 1967) 4^e étage
100, rue Queen, Ottawa (Ontario)

PROCÈS-VERBAL

Présences : G. Phillips (*président*), J. Akins, O. Alarie, C. Awada, A. Coles, H. Delnick, N. Giannakoulis, G. Kopytko, C. Lonmo, K. Mansfield, A. Nemec, M. Stiermann, A. Picotte, S. Rehman, A. Trau

Personnel : J. Courty, C. Danik, O. Kahriz, K. Thériault, C. Vézina

Par téléconférence : J. Lafontaine, F. Lord, E. Venditti (*en après-midi*)

Absences excusées : N. Bois

1. Ouverture de la séance

Le président G. Phillips déclare la séance officiellement ouverte à 9 h 02 et il confirme l'atteinte du quorum.

1.1 Examen de l'ordre du jour

On procède à un examen rapide de l'ordre du jour sans y faire d'ajouts.

Adoption de l'ordre du jour du CEN, sans amendement

Proposée par : C. Awada

Appuyée par : H. Delnick

Abstention : (1)

Vote à main levée : *Ordre du jour adopté à l'unanimité.*

1.2 Examen d'un procès-verbal de réunion publique antérieure du CEN (28 juin 2019)

Aucun commentaire n'est fait. On signale la nécessité d'une légère modification qui sera donc effectuée.

Approbation du procès-verbal de la réunion publique du CEN du 28 juin 2018, dans sa version modifiée

Proposée par : A. Picotte

Appuyée par : O. Alarie

Abstentions (2)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité.

**À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute.*

2. Points de discussion

- a) Départ d'un membre du CEN :** Une des membres du CEN a présenté sa démission avec prise d'effet immédiate parce qu'elle a accepté un poste en dehors de son unité de négociation. Le président tient à la remercier pour sa contribution au conseil.

- b) Présentation — la transformation de l'emploi par la numérisation :** Matthew English, analyste principal des politiques à l'APECA, et Scott Crawford ont offert une présentation exhaustive au sujet du contenu du programme sur l'IA (intelligence artificielle) de l'Académie du numérique de l'EFPC, qui vise à appuyer le gouvernement du Canada dans sa transition vers un état numérique, notamment en ce qui concerne l'analytique avancée des données (mégadonnées, ou « big data ») et les possibilités qui accompagnent l'adoption de technologies commandées par l'IA, car l'automatisation d'ensembles de compétences procurera d'immenses avantages et accroîtra grandement la productivité tout en simplifiant les processus rationalisés.

(S. Rehman quitte la téléconférence pour se joindre à la réunion en personne à 9 h 39.)

Étant donné que dans de nombreux ministères, la nécessaire formation permettant d'acquérir la maîtrise du numérique et les stratégies basées sur l'IA deviendront des conditions préalables essentielles, les présentateurs insistent sur l'importance d'entamer une préparation précoce pour réussir à se tenir au fait des évolutions dans le monde de l'entreprise.

À la suite de la présentation, le président a recommandé la tenue d'un atelier d'une journée axé principalement sur l'avenir des EC et des TR afin d'évaluer comment l'ACEP, en tant que syndicat, peut se positionner vis-à-vis de cette transformation numérique, comprendre la portée et les limites de l'IA, reconnaître les aspects qui menacent l'emploi et ceux qui ouvrent sur des possibilités, trouver des stratégies d'atténuation des risques et enfin, déterminer les conséquences pour les membres. Par la suite, on organisera des séances distinctes destinées à d'autres clientèles, comme les ART, l'ensemble des membres de l'association, les dirigeants des sections locales, etc. Le CEN, qui appuie l'initiative, réitère qu'il est nécessaire d'adopter

rapidement les technologies d'IA et de défendre cette idée auprès des membres par une démarche dynamique.

(Le point n° 2c de l'ordre du jour est examiné à huis clos.)

PAUSE-SANTÉ

3. Mesures de suivi découlant de la dernière réunion du CEN

- I. Le mandat du CSR sera modifié (des exemplaires sont remis aux membres dans des dossiers) : En cours : en attente de traduction**
- II. La version définitive du projet de Règlement n° 5 sera présentée pour examen et approbation : En cours : en attente de traduction**

4. Points de décision

4.1 Création d'une section locale à SCC : Vingt signatures ont été recueillies auprès des membres de SCC (*Service correctionnel Canada*); les conditions d'établissement d'une section locale sont donc respectées.

Résolution visant l'acceptation des signatures et la création d'une section locale au SCC

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : G. Kopytko

Abstention : (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité.

4.2 États financiers vérifiés : Un membre du Comité de la vérification présente les états financiers vérifiés de l'ACEP au 30 avril 2019; il précise que selon le Comité de la vérification, ces états financiers sont une représentation fidèle de la situation financière de l'ACEP. La lettre que le cabinet de vérification a adressée au CEN en date du 25 septembre 2019 n'a pas été traduite, contrairement à ce que prévoit la politique officielle sur le bilinguisme, ce qui empêche l'approbation immédiate des états financiers. Lundi, après que la lettre aura été traduite, elle sera envoyée au CEN qui aura jusqu'à vendredi pour l'examiner, puis les membres pourront voter par voie électronique. Dans l'éventualité où un membre du CEN s'opposerait à cette méthode de vote ou exprimerait des préoccupations concernant les états financiers vérifiés. Une réunion spéciale du CEN sera prévue en octobre, puis réadressée à la réunion d'octobre du CEN et sera ensuite présentée aux membres à l'AGA de novembre.

En réponse à une question portant sur l'actif au titre des prestations de retraite, il est expliqué que le doublement de la valeur de l'excédent en 12 mois est attribuable à un fort rendement des investissements du régime de pension de même qu'au rapport entre cotisants et retraités recevant une pension. Comme il s'agit d'un régime relativement

nouveau, une période d'une année n'offre pas suffisamment de recul pour dégager des tendances, mais une surveillance étroite sur trois à cinq ans nous permettra d'obtenir de meilleures données. On rappelle au CEN que les comptables professionnels agréés et comptables en management accrédités employés en interne vérifient les chiffres pour s'assurer de leur exactitude et de l'impartialité du Comité de la vérification.

4.3 Le Sous-comité des ressources humaines a recommandé au CEN l'adoption d'une résolution : Lors de discussions récentes portant sur la question soulevée à l'occasion de la réunion extraordinaire de juillet du CEN, le sous-comité des RH a demandé plus de transparence concernant le contrat du président et il a formulé les recommandations suivantes pour que le CEN les examine et les approuve :

1. Le sous-comité des RH recommande au CEN d'approuver les dépenses liées à la conclusion d'un contrat de service avec une organisation indépendante qui sera chargée d'élaborer la description de travail et les clauses du contrat de travail du président de l'ACEP relatives aux avantages sociaux et à la rémunération
2. Le sous-comité des RH recommande au CEN d'approuver une règle prévoyant que le contrat de travail du prochain président de l'ACEP n'exigera pas la signature d'une entente de confidentialité car il s'agira d'un contrat public
3. Le sous-comité des RH recommande au CEN d'approuver la divulgation et l'étude du salaire du président de l'ACEP dans l'année précédant le début d'un nouveau mandat de trois ans
4. Le sous-comité des RH recommande au CEN de supprimer le nom des avocats apparaissant dans le texte de la résolution adoptée à la réunion extraordinaire du Conseil exécutif national qui a eu lieu le 11 juillet 2019.

Résolution de mise aux voix des 4 recommandations présentées par le sous-comité des RH

Proposée par : K. Mansfield

Appuyée par : G. Kopytko

Discussion : Le CEN discute des aspects juridiques de la question : en effet, plusieurs membres affirment que les négociations devraient rester confidentielles, en particulier celles qui portent sur les clauses non pécuniaires du contrat. L'approbation des recommandations du SCRH exigera la modification des Statuts.

Contre : (1)

Abstentions (3)

Vote à main levée : Résolution adoptée.

PAUSE DU DÎNER

(K. Mansfield quitte la réunion à 12 h 15 et s'y joint à nouveau par téléconférence à 13 h.)

(E. Venditti se joint à la réunion par téléconférence à 13 h.)

4.4 Remboursement des dépenses des membres du CEN : L'ACEP travaille actuellement à l'élaboration d'une politique sur les dépenses du CEN dans le but de préciser quelles dépenses sont admissibles. On rappelle aux membres du CEN qu'il est important de présenter rapidement les reçus à l'appui des demandes de remboursement afin de respecter les échéances déterminées par la fin de l'exercice financier. De plus, les avances de fonds seront temporairement suspendues en raison de difficultés liées à leur administration.

5. Questions à aborder à huis clos
(Le point n° 5 de l'ordre du jour est examiné à huis clos.)

6. Comptes rendus des comités

6.1 Comité des finances : Rien à signaler.

6.2 Sous-comité des RH : Rien d'autre à signaler.

6.3 Comité des Statuts et des Règlements : Ainsi que l'y autorisent les Statuts, le CSR recommande qu'un poste au sein du CEN soit proposé le plus rapidement possible à un volontaire du BDP. Une révision des Statuts devra être effectuée pour s'assurer de l'uniformité des termes utilisés dans l'ensemble du texte.

6.4 Comité des candidatures et des résolutions : Rien à signaler.

7. Rapports

7.1 Rapport du président : Le président sera en vacances pendant les trois prochaines semaines. N. Giannakoulis est désigné pour le remplacer pendant son absence.

7.2 Rapport de la vice-présidence : Rien à signaler.

7.3 Rapport du directeur exécutif : Rien à signaler.

7.4 Rapport de la Direction des politiques : Examiné à huis clos.

7.5 Rapport de la Direction des communications : Remis à la prochaine réunion du CEN.

7.6 Rapport de la Direction des finances : Rien à signaler.

La séance est levée à 17 h 37, HAE.

* * * * *

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 27 septembre 2019.

APPROUVÉ PAR :

Président du CEN

Date